



« Classer, être classé·e, se classer »

Les enjeux des catégorisations
objectives et subjectives des inégalités

Journées d'étude organisées par
Nicolas Duvoux (Cresppa-Labtop, Université Paris 8),
Sibylle Gollac (Cresppa-CSU, CNRS)
et **Cédric Hugrée (Cresppa-CSU, CNRS)**

Mardi 9 et mercredi 10 septembre 2025
Site Pouchet-Salle de Conférences
59 rue Pouchet – Paris (17^e)

Mardi 9 septembre 2025

Accueil : 8h30-9h00

Introduction (9h-9h30) : Nicolas Duvoux (Cresppa-Labtop), Sibylle Gollac (Cresppa-CSU), Cédric Hugrée (Cresppa-CSU)

Session 1 (9h30-11h00) : Faut-il objectiver le handicap ?

- Jean-Sébastien Eideliman (Cerlis, Université Paris Cité), « Problèmes mentaux et inégalités. Peut-on objectiver les différences entre des trajectoires d'enfants ? »
- Célia Bouchet (Lise-CEET, Cnam), « Une typologie des mesures subjectives du désavantage : handicap et imbrication des rapports sociaux »

Discussion : Aurélie Damamme (Cresppa-GTM, Université Paris 8)

Session 2 (11h15-12h45) : Dénaturaliser l'âge

- Hélène Oehmichen (Cessp, Université de Tours), « La perception enfantine de la domination adulte et ses effets sur la position objective dans l'espace social »
- Arthur Vuattoux (Iris, Université Sorbonne Paris Nord), « L'adultification des mineur·e·s confronté·e·s à la justice pénale »

Discussion : Aubrie Jouanno (Cresppa-Labtop, Université Paris 8)

Déjeuner : 12h45

Pause Café : 14h-14h30

Session 3 (14h30-16h) : Le genre, au-delà de l'évidence binaire

- Viviane Albenga (Citeres, Université de Tours), « Le genre, capital symbolique dans les pratiques culturelles : un outil conceptuel pour mesurer ce qui évolue (ou non) dans la domination de genre »
- Elsa Favier (CMH, EHESS), « Genrer la mobilité sociale : perspectives théoriques et empiriques »

Discussion : Pauline Delage (Cresp-CSU, CNRS)

Pause Café : 16h-16h30

Session 4 (16h30-18h) : Expériences de l'assignation raciale

- Mirna Safi (Cris, Sciences Po Paris), « Apports et limites des mesures subjectives des discriminations »
- Damien Trawale (IMRB, Université Paris-Est Créteil, Ined), « La racisation génératrice de dispositions ? Quelques éléments de réflexion »

Discussion : Mathieu Ichou (Ined)

Mercredi 10 septembre 2025

Accueil : 9h00

Session 5 (9h15-10h45) : Classe en soi et classe pour soi

- Cédric Hugrée (Cresp-CSU, CNRS), Etienne Penissat (CMH, CNRS), Cécile Rodrigues (Ceraps, CNRS), Alexis Spire (Iris, CNRS), « Quantifier la position sociale des ménages à l'échelle européenne. Enjeux méthodologiques d'une nomenclature classe-ménage »

- Marta Veljkovic (Gemass, Sorbonne Université), « Les apports de la mesure subjective de la mobilité en cours de carrière à l'analyse des trajectoires salariales et des inégalités de classe sociale »

Discussion : Philippe Coulangeon (Cris, Sciences-Po Paris)

Session 6 (10h45-12h15) : La mesure du patrimoine à l'articulation des rapports sociaux

- Margot Delon (Cens, CNRS), Cécile Vignal (Université de Lille, Clersé), « Les rapports sociaux de classe autour de la propriété locative : marchandisation des logements et projection incertaine dans l'avenir »

- Angèle Jannot (Cresp-CSU, INED, IREDU), Chloé Pariset (Insee), « Dans l'ombre de la propriété légale du patrimoine. Questionner la dimension redistributrice des régimes matrimoniaux »

Discussion : Camille Herlin-Giret (Sage, CNRS)

Conclusion générale (12h15-12h45) : Olivier Beraud Martin (Cerlis-Université Paris Cité)

Déjeuner : 12h45

Argument

Les sciences sociales définissent génériquement les inégalités par le fait que certains groupes ou individus disposent durablement de ressources et d'opportunités hiérarchisées dont d'autres ne disposent pas. Ces inégalités sont le produit de multiples rapports de domination qui engagent des rapports sociaux objectifs et subjectifs entre les groupes ou les individus pour la définition de ce qui est désirable et pour l'accès puis l'usage de ressources plus ou moins rivales. Dans nos disciplines, la description et l'analyse de ces inégalités comme des rapports de domination qui les sous-tendent s'appuient sur des classifications et des nomenclatures sociohistoriquement construites, qui ne sont pas socialement neutres (elles engagent en particulier le rapport de l'Etat et des scientifiques – en tant qu'individus eux et elles-mêmes socialement situés – aux différents groupes sociaux) (Desrosières, 1993). Ces modes de catégorisation visent néanmoins, le plus souvent, à établir *objectivement* la position des personnes enquêtées dans les rapports sociaux, indépendamment de leur subjectivité. S'ils favorisent la quantification des inégalités, ils négligent leur dimension subjective. Qu'a-t-on à perdre ou à gagner à mobiliser une approche objectivante ou plus subjective des inégalités et des positions dans les rapports sociaux ? Ces approches produisent-elles des résultats si différents quand on cherche à saisir les inégalités de conditions de vie ou de destins ? On sait que les capitaux détenus et les trajectoires déterminent les perceptions de l'avenir des individus (Bourdieu, 1974, Duvoux, 2023). Mais on sait moins apprécier ce que la perception de sa position sociale, de son genre, de son âge, dit à la fois des rapports au monde et de la position objective occupée au sein de l'espace social.

La catégorisation par les enquêtés eux et elles-mêmes de leur situation a pourtant été largement discutée dans le cas de l'étude des rapports sociaux liés à la santé et au handicap et des inégalités qu'ils produisent : on a ainsi largement comparé les résultats apportés par des auto-déclarations du handicap à ceux produits par des formes de catégorisations « objectives » (diagnostics cliniques, reconnaissance administrative) (Ravaud, Letourmy, Ville, 2002). La saisie d'un positionnement subjectif dans les rapports sociaux de classe pour rendre compte d'une variété d'inégalités (revenu, patrimoine, positionnement politique, etc.), après avoir été longtemps délaissée au profit d'approches objectivistes, a récemment été remise au goût du jour, dans certains courants de l'économie (Case et Deaton, 2021) et en sociologie (Oesch et Vigna, 2023). Avec la visibilité croissante des minorités de genre, l'apparente évidence de la saisie de la catégorie de sexe dans les grandes enquêtes statistiques a été tardivement mais fortement remise en cause, ce qui a ouvert la question de la pertinence d'une saisie déclarative – et non binaire – du genre (Lejbowicz et Trachman, 2018). Les travaux sur les rapports sociaux de race et les discriminations qu'ils engendrent ont posé simultanément la question de l'intérêt de catégorisations subjectives (les individus pouvant déclarer eux et elles-mêmes à quel groupe ethnoracial ils et elles se sentent appartenir ou identifiés par autrui) et de l'identification subjective des discriminations subies (les individus pouvant déclarer elles et eux-mêmes avoir subi certaines formes de discrimination en raison de leur appartenance/identification à un de ces groupes (Safi et Simon, 2013). Enfin, d'autres travaux, comme ceux sur la pauvreté (Duvoux et Papuchon, 2018), se sont intéressés aux formes variées d'identification subjective renvoyant à des lignes de fracture de l'espace social.

L'ambition de cette journée d'études est ainsi d'interroger la place que les sciences sociales accordent à la subjectivité dans la mesure des inégalités comme dans les catégorisations mobilisées pour rendre compte du positionnement des individus et des groupes à l'articulation de différents rapports sociaux, à l'origine de ces inégalités. En d'autres termes, il s'agira de tenir ensemble les trois dimensions cognitive, objective et subjective de tout acte de catégorisation permettant de classer, d'être classé·e et de se classer.

Références bibliographiques

- Bourdieu, P. 1974, « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, 15-1, p.3-42.
- Case, A., Deaton, A., 2021, *Morts de désespoir. L'avenir du capitalisme*, Paris, Puf.
- Desrosières A., 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.
- Duvoux, N. et Papuchon, A., 2018, « Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale. *Revue française de sociologie*, 59(4), 607-647.
- Duvoux, N. 2023, *L'avenir confisqué. Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine*, Paris, Puf.
- Oesch Daniel & Nathalie Vigna, 2023, “Subjective social class has a bad name, but predicts life chances well”, *Research in Social Stratification and Mobility*, vol. 83, 100759.
- Ravaud, J.-F., Letourmy A., Ville I., 2002, « Les méthodes de délimitation de la population handicapée : l'approche de l'enquête de l'Insee Vie quotidienne et santé », *Population*, 57^e année, n°3, pp. 541-565.
- Safi, M, Simon, P., 2012, « Les discriminations ethniques et raciales dans l'enquête Trajectoires et origines. Représentations, expériences subjectives et situations vécues », *Economie et statistique*, 464-466, pp. 245-275.
- Trachman, M. et Lejbowicz, T., 2018, « Des LGBT, des non-binaires et des cases Catégorisation statistique et critique des assignations de genre et de sexualité dans une enquête sur les violences », *Revue française de sociologie*, 59(4), pp. 677-705.